

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 septembre 2011

PROTECTION DES CONSOMMATEURS - (n° 3632)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 502

présenté par
M. Fasquelle

à l'amendement n° 255 de M. Tardy

à l'ARTICLE 2

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement visant à supprimer la sanction administrative du fait de mettre obstacle à l'exercice de la mission des agents de la DGCCRF chargés du contrôle des agents immobiliers.